

Violence verbale et discours de haine : comment restaurer le lien social ?

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 05/02/2025

Saisine liée :

DE LA BANALISATION DE LA VIOLENCE VERBALE AU DISCOURS DE HAINE. DÉCRYPTER, MIEUX AGIR POUR RESTAURER LE LIEN SOCIAL

Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

Présentation du projet d'avis "De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social"

C'est un sujet ressenti par toutes et tous, qui concerne chacun et chacune d'entre nous : la commission "Education, Culture et Communication" du CESE, présidée par Jean-Karl Deschamps (groupe des Associations) a présenté le 12 février 2025 son avis sur la banalisation de la violence verbale et les discours de haine, rapporté par Marie-Claude Picardat (groupe Familles) et Souâd Belhaddad (groupe des Associations).

Découvrir le vote de l'avis

Un glissement de la violence verbale vers le discours de haine

Chacune et chacun d'entre nous peut observer que la violence verbale se banalise partout dans l'espace public. Du trajet en bus à la cour d'établissement scolaire, du lieu de travail à la salle d'attente d'un service public, des réseaux sociaux à l'émission de télévision, de la mairie à l'Assemblée nationale... Elle s'imisce partout, et nous concerne toutes et tous, que l'on soit enfant ou adulte, travailleuse ou travailleur, élue ou élu de la République. Chaque année, ce sont par exemple 1 million d'enfants qui sont victimes d'harcèlement scolaire (*Ministère de l'Education nationale*), ou 84% des aides-soignants qui disent subir régulièrement des agressions (*MNH - Odoxa 2022*).

Depuis plusieurs années, un glissement s'observe entre violence verbale - insultes, mépris, dénigrement, menaces... - et discours de haine - antisémitisme, racisme, homophobie, sexisme... Ces discours de haine prennent même aujourd'hui pour cible de nouvelles figures : militantes ou militants écologistes, personnes en situation de pauvreté, ou encore représentantes ou représentants associatifs de défense des droits humains.

Les effets de la violence verbales

Ces violences verbales et ces discours de haine banalisés ont des effets concrets, notamment :

Sur la santé : avec par exemple des symptômes physiques (douleurs, troubles du sommeil, de l'appétit ou de la digestion), émotionnels (angoisse, tristesse...), et intellectuels (perturbation de la concentration...) chez les victimes

Sur la cohésion sociale : avec un délitement et une destruction des liens sociaux entre les individus, qui affaiblit donc l'unité de la société et sa capacité à relever collectivement les défis sociaux, économiques et environnementaux

Sur la démocratie : avec un débat public dont la qualité se dégrade, stigmatisant des catégories de population, clivant plutôt qu'unissant. Elle a donc des effets néfastes sur la volonté des citoyennes et citoyens victimes à participer à la vie

publique

Sur l'économie et le champ du travail : avec des violences verbales qui touchent le secteur privé et public, entraînant des impacts sur le développement économique, une augmentation de l'absentéisme, du turnover, des accidents de travail...

Un sujet qui doit faire l'objet de politiques publiques

Ces violences verbales et ces discours de haine nous impactent donc toutes et tous, dans nos vies personnelles comme dans nos vies professionnelles, dans nos esprits comme dans nos corps. **Pour toutes ces raisons, c'est un sujet de société majeur qui doit urgemment faire l'objet de politiques publiques.**

La commission "Education, Culture et Communication" du CESE, présidée par Jean-Karl Deschamps (groupe des Associations) a donc présenté le **mercredi 12 février à 14h son avis sur la banalisation de la violence verbale et les discours de haine, rapporté par Marie-Claude Picardat (groupe Familles) et Souâd Belhaddad (groupe des Associations).**

Découvrir le vote de l'avis

La première partie de cette séance plénière a été consacrée à la présentation des résultats de la **16ème vague du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF** (Centre de recherches politiques de Sciences Po) dont le CESE est partenaire.